



Communication

Berne, le 15 novembre 2024

La qualité des données de mesure pertinentes pour les prévisions doit être améliorée de toute urgence

Contexte

L'équilibre constant entre la production et la consommation d'énergie électrique est fondamental pour garantir l'exploitation sûre du réseau. Swissgrid compense le déséquilibre dans la zone de réglage suisse en utilisant l'énergie de réglage, qu'elle facture aux groupes-bilan sous forme d'énergie d'ajustement.

Par le passé, la zone de réglage suisse a déjà connu des déséquilibres d'envergure. Ces dernières années, la tendance est toutefois à la hausse, tout particulièrement en 2024. Les coûts de l'énergie d'ajustement et les prix de l'énergie de réglage ont très fortement augmenté à mesure que le déséquilibre s'aggravait. En fin de compte, ces coûts se répercutent sur les consommateurs finaux (captifs).

En raison de l'augmentation marquée du déséquilibre et de la poursuite prévisible du développement de la production d'électricité au moyen d'installations photovoltaïques, l'EICom, en collaboration avec Swissgrid et les groupes-bilans (comptant des points de prélèvement physiques), a procédé à l'été 2024 à un état des lieux et a identifié des mesures visant à améliorer la situation.

Responsabilité du système de mesure

Conformément à la loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI ; RS 734.7), la responsabilité du système de mesure incombe aux gestionnaires de réseau de distribution. Le Metering Code de l'association des entreprises électriques suisses (AES) fixe, conformément à l'art. 8, al. 2, de l'ordonnance sur l'approvisionnement en électricité (OApEI ; RS 734.71), des dispositions techniques pour la mesure et la mise à disposition des données. Les gestionnaires de réseau peuvent assurer eux-mêmes les services de mesure et de communication des données ou peuvent mandater des tiers. Même

si les gestionnaires de réseau font appel à un prestataire de services de mesure, ils restent responsables.

Les prévisions dépendent de la qualité des données

Les gestionnaires de réseau de distribution utilisent les données de mesure notamment pour facturer les tarifs du réseau et de l'énergie. Sur cette base, ils facturent les coûts de réseau et de l'énergie à leurs propres consommateurs finaux et mettent ces données à la disposition des gestionnaires de réseau en amont et en aval ainsi qu'aux fournisseurs pour les consommateurs libres dans leur zone de desserte. Les processus mis en place à des fins de facturation ne sont pas des processus urgents.

Les données de mesure sont également utilisées pour établir des prévisions et des bilans. Selon la documentation de la branche, le système de mesure doit être orienté vers le client, et les aspects suivants être garantis [1,2] :

- Qualité des données de mesure (exhaustivité, validation, disponibilité) ;
- Respect des délais.

L'établissement des prévisions nécessite que les données de mesure des groupes-bilan et des sous-groupes-bilan soient disponibles rapidement et soient de bonne qualité. Pour que les prévisions soient bonnes, il faut disposer tous les jours de valeurs correctes. Il est en outre important que l'énergie soit attribuée au bon groupe-bilan (y compris les processus de changement).

Exigences centrales pour les processus urgents

Le processus « Échange de données de mesure pour la facturation des groupes-bilan (*Imbalance Settlement*) » selon le document SDAT-CH est particulièrement pertinent pour l'établissement des prévisions. Deux processus partiels selon le diagramme de séquence au chapitre 1.7.2 [2] présentent un caractère urgent :

- N° 1 (échange des données de mesure des points d'interconnexion entre réseaux voisins)
- N° 4 (Le GRD transmet au RGB les agrégats par FR/PR)¹

N°	Délai/conditions selon SDAT 2022	Précision de l'EICom
1	Non validé, à des fins d'information le jour suivant à 9 h 00 au plus tard, ...	Les données <u>doivent</u> être échangées quotidiennement et de manière automatique (y compris le samedi, le dimanche et les jours fériés). Le gestionnaire de réseau crée des <u>valeurs de remplacement</u> lorsque les valeurs sont fausses ou manquantes. Les valeurs de remplacement envoyées doivent être très proches des valeurs effectives et refléter des <u>valeurs réalistes</u> pour l'achat/la production. Les <u>valeurs 0</u> ne peuvent pas faire office de <u>valeur de remplacement</u> pour les valeurs manquantes.
4	Non validé, à des fins d'information, le jour suivant à 11 h 00 au plus tard, ... Afin d'améliorer la précision des données non encore validées, envoi quotidien des séries de relevés des 5 derniers jours.	

Ces deux exigences de qualité centrales pour les prévisions sont notamment nécessaires pour pouvoir fournir des données conformes au droit de l'approvisionnement en électricité ; elles sont donc indispensables et doivent être améliorées au plus vite. Il faut par exemple établir une fonction (poste) pour le contrôle systématique de la validation des valeurs de mesure et la correction des données erronées ou encore préciser rapidement le contrat avec le prestataire de services de mesure. L'EICom continuera de surveiller la qualité des données et se réserve le droit de prendre d'autres mesures. Par

¹ La précision de l'EICom vaut aussi, par analogie, pour les processus en amont nécessaires, tels que 1.4.2 [2]

exemple, les questions relatives à la qualité des données de mesure et au besoin en énergie d'ajustement peuvent également être incluses comme indicateurs dans le cadre de la régulation Sunshine.

Références

[1] Metering Code Suisse, MC-CH 2022

[2] Échange de données standardisé pour le marché du courant électrique CH (SDAT-CH 2022), partie « SDAT-CH Processus d'échange de données de mesure »